

Avis de constitution

SOCIETE « KYRIA AGRO-INDUSTRIE CÔTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
AKOUEDO TRIANGLE, Lot 60, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYRIA AGRO-INDUSTRIE CÔTE D'IVOIRE »

Objet : - Production agricole : Culture de manioc et autres spéculations,  
- Elevage d'animaux,  
- Transformation de produits agricoles (Tubercules de manioc et autres)  
- Traitements de déchets issus de la transformation de produits agricoles en bio énergie et alimentation animale  
- Commercialisation nationale et Internationale de produits alimentaires dérivés du manioc (Farines, semoules, amidon et autres) et d'autres spéculations.  
- Production, Transformation et Commercialisation de divers produits agricoles et agro-pastoraux.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBIET SOCIAL :

- Acquisition, location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.  
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE AKOUEDO TRIANGLE, Lot 60, Ilot 4

Dirigeant(s) M N'DA KOUAME TOUSSAINT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06258 du 12/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41558/GTCA/RC/2024 du 12/07/2024

